



ASSOCIATION
SPORTEIVE DE
CORBEIL - ESSONNES
PETANQUE ET JEU PROVENCAL

ASSOCIATION AFFILIEE A LA FFPJP
Comité de l'Essonne : N° 061.0268
N° SIRET : 50351127100010
Code APE : 93.12Z
Agrément Préfectoral : WW912001705
SIEGE SOCIAL : 1 place Jean MOULIN
91100 CORBEIL-ESSONNES
Adresse Mail : ascepétanque@gmail.com
Site Internet : <http://www.blogpetanque.com/ascepétanque>

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DE L'ASCE - PETANQUE DU SAMEDI 06 DECEMBRE 2025

L'assemblée générale s'est ouverte à **17h15** au siège social de l'ASCE - UNION au 15 rue de Remoiville 91100 CORBEIL - ESSONNES.

Signature de la feuille de présence des Licencié(es).

A ce jour il y a 83 Licencié(es) qui sont à jour de leurs cotisations dont 3 jeunes.

34 Licenciés Présents. 18 Pouvoirs. 30 Licenciés Absents. 1 Décès.

Le Président et le petit Comité Directeur vous souhaitent la bienvenue pour cette AG Ordinaire Annuelle 2025 et déclare la séance ouverte.

1. ALLOCUTION DU PRESIDENT.

« Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, les Licenciés, membres Adhérents, chers amis. »

Permettez-moi tout d'abord, de vous remercier de votre présence en ce samedi après-midi.

Tout d'abord nous allons nous lever pour respecter 1 minute de silence en la mémoire de Mr Manuel FERREIRA en 2024, Mr LINE Claude dit la pince en 2025 et pour ceux et celles qui nous ont malheureusement quittés cette année au CD.91.

Je remercie la présence du président de L'ASCE - UNION : Mr. LUDOVIC Georges pour le prêt de la salle.

Je remercie Mr le maire Bruno PIRIOU, l'adjoint au maire aux activités physiques et sportives de la ville Mr Reynald JOURDIN pour avoir fait rénover le local du club, intérieur et extérieur et l agrandissement du terrain à pétanque.

Je remercie le service comptable de l'ASCE - UNION, Mme MADIER Jennifer pour nous avoir préparé les comptes 2024/2025 et son budget prévisionnel 2026.

Je remercie le service des sports de la ville Mme Mélanie BARTOSZ, Mr Laurent LELIEVRE et Mr BELAKHDAR Meftah.

Merci à Franck et Mourad responsable technique pour avoir orchestrés les travaux du local et pour avoir fait venir un conteneur. Je n'oublie pas les différents services techniques de la ville ainsi que les agents du stade pour l entretien du terrain à pétanque.

Encore un très grand merci au CTFR ile de France Mr Sébastien BALIN de nous avoir aider pendant ses quatre années en tant qu éducateur à Aurore et Pascal. Merci à lui pour m avoir permis de me former sur un CRE à Claye Souilly et surtout d avoir entraînés, éduquer et sélectionner les jeunes au CRE pour qu il puisse faire certains nationaux et surtout le CNC Jeunes et le Trophée des Pépites. Merci de nous avoir obtenu la subvention ANS de 1500€. Malheureusement il quitte la région ile de France pour une autre 1 région en 2026. Bonne chance à lui.

Félicitations au Président, Mr MELNIK Pascal pour avoir obtenu son diplôme de BREVET FEDERAL D'EDUCATEUR 1er DEGRE (BF.1) début mars.

Nous remercions les partenaires Mr Kévin COZEMA agent immobilier, Mr Théo SPAETH et Dylan MAZZINI DE LA Belle Menuiserie pour financer une partie des nouvelles tenues. Un très grand merci à Aurore et David pour m'avoir pu les accompagner et suivre Lorenzo pour sa dernière année Junior sur les différents Nationaux et surtout le Trophée des Pépites.

Je remercie les bénévoles du club (licenciés et membres) qui ont pu donner de leurs temp sur les différents événements. Nettoyage du terrain, Tenue table lors des concours et la tenue du bar.

Merci à clarisse pour le désherbage et José pour avoir étalé les gravillons.

Merci à Mr LOPEZ José et Mr CARON Patrice pour les permanences du bar.

Un grand merci à Léane pour avoir fait les affiches et flyers du club.

Je remercie tous les joueurs et joueuses pour cette belle année 2025. Félicitations à nos deux jeunes juniors et à Clarisse LEMOS pour son titre de Championne Tête à Tête.

Je remercie le comité du CD.91 surtout Aurore BOUTEILLER et Jérémy PIN d'avoir récompensé les jeunes qui ont fait des résultats sur les championnats.

Merci d'avoir récompensés les 2 jeunes du club, Nolan et Lorenzo avec des cartes cadeaux.

Je remercie Mme Valérie MELNIK pour avoir fait des crêpes au mois de février un 1concours TC.

Merci à la région et le CD.91 de nous avoir récompenser avec un diplôme de Bronze avec sa médaille pour service rendu. Après des jeunes.

Merci à Mr Gérald GERBELLA pour nous avoir offert le challenge Manuel FERREIRA.

Merci au Crédit Mutuel d'avoir changé notre compte pour plus d'avantage.

Pour 2026 il y aura quelque départ : **2** Féminines et **6** Séniors. Pour les arriver : 1 seniors du CD.72.

La fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal a décidé de faire des changements pour 2026.

Cette année le CD.91, prendra **5€** / joueur lors des qualifications aux championnats qui vont aux France.

Le CD.91 prendra **1€** / joueur lors des inscriptions pour les autres championnats.

Pour être Honneur, il faudra avoir marqués **13** points lors de la saison 2025.

Lorenzo MELO passe Honneur.

Rappel : Le comité directeur est élu pour 4 ans et sera démissionnaire fin 2028.

Je regrette le nombre très faible de candidature, seulement 1 licencié.

- Je trouve que certains licenciés ne sont pas trop et du tout concernés par la vie du club juste pour prendre une licence et toucher leurs points en fin d'année.
- Rappel de l'article.8 du règlement intérieur : Les joueuses ou joueurs qui ne participent pas à la vie du club, le bureau peuvent leurs retirer 50% de leur indemnité.
- Ceux qui ne viennent pas à l'AG, sauf motif valable ou donner un pouvoir ne seront pas indemnisé car cette année ça sera appliqué.
- Cette année, le comité directeur a décidé de ne pas faire de repas de fin d'année, mais de faire un apéritif amélioré (Commande portugaise) offert aux licencies.

Après ce préambule, je vous souhaite de rester concentrer pour la suite de l'AG. Merci de m'avoir écouté. Je donne la parole à la secrétaire Aurore pour son résumé de l'AG 2024 et du rapport moral.

➤ **Ce point est Adopté à l'unanimité.**

2. RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE.

* Le résumé de l'AG 2024 a été affiché au club et mis sur le blog de Pétanque.

EFFECTIFS FFPJP 2025 :

5723 Clubs et 311982 Licenciés. 57 415 Femmes, 253 734 Hommes dont 150 127 Vétérans.

12115 Jeunes Licenciés (Benjamins - Minimes - Cadets - Juniors).

CD.91 : Au total il y a **3172 Licenciés. 568 Féminines / 2543 Séniors / Vétérans et 61 jeunes dont 14 Féminines.**

Nombre de points marqués CD.91 toute catégorie au 27/10/2024 :**11 222pts.**

AU CLUB nous avons 83 Licencié (es) : 17 Féminines dont 6 vétérans, 21 Séniors, 42 Vétérans dont 1 décès et 3 Jeunes (1 minime et 2 Juniors).

Féminines : 2 Féminines Honneurs, 15 Féminines Promotions et non Classées.

Séniors : 6 Séniors Honneurs, 15 Séniors Promotions et non Classés.

Vétérans : 11 Vétérans Honneurs, 15 Vétérans Promotion et non Classés.

5 Membres Honoraires.

Pour cette année, le Comité Directeur était composé de 8 personnes. 1 Président -1 Vice-président - 1 Trésorière - 1 Secrétaire - 1 directeur sportif et 3 membres.

Au niveau de la direction sportive : il y avait 5 Coachs : **DI STEFANO ARMANDO** (Féminines).

PERRIN Gérard (Vétérans 1^{ère} div), **MILLEPIED Bernard** (Séniors 3^{ème} Div).

PREVOT Jean (3^{ème} Div Vétérans). **MELO David** 1^{ère} Div Séniors et Coupe de France.

Nous avons respecté les statuts ainsi que le règlement intérieur du club.

Le comité directeur s'est réuni 5 fois dans l'année les vendredis soir au siège du club.

Il n'y a pas eu de conseil de discipline.

Les comptes rendus des réunions, le règlement intérieur ainsi que le compte rendu de l'AG Ordinaire, les affiches des différents concours, les annulations de concours, les photos des joueurs et joueuses sur les différents championnats et les règlements ont tous été affichés sur les panneaux du club.

La page Facebook (les amis de la pétanque) et le blog du club <https://www.blogpetanque.com> ont été mis à jour régulièrement. Merci aux joueurs de faire vivre la page Facebook par vos publications.

- **Vie du club en 2025** : Il a été organisé cette année, le Beaujolais nouveau en fin Novembre. 24, La galette des rois avec un concours à la mélée en janvier, la chandeleur avec un concours à la mélée en Février. Le club était également présent lors du Forum des associations en septembre.

Merci à notre partenaire et sponsor Kévin COZEMA Agent Immobilier pour sa participation et d'avoir offert des lots aux différents vainqueurs des challenges Manu FERREIRA et Francis CORNU.

Création de l'école de pétanque N° 6-IDF-91-5 le 14 novembre et inauguration des travaux effectués le samedi 14 juin avec la mairie, le directeur des services, le président de l'ASCE UNION, le maire de TIGERY Mr GERMAIN DUPONT, le comité 91 et le CTFR Ile de France.

Merci à notre nouveau partenaire LA BELLE MENUISERIE. Théo et Dylan qui sont arrivés en cours d'année. Merci à la ville de CORBEIL - ESSONNES pour la subvention de fonctionnement apportée au club et pour les travaux réalisés sur le local extérieur et intérieur.

Et enfin Merci aux licenciés qui représentent fièrement les couleurs du club lors des différentes sorties en compétitions.

➤ Ce point est Adopté à l'unanimité.

3. RAPPORT D'ACTIVITE SPORTIVE.

Le club a organisé 4 concours FFPJP à pétanques.

* Concours Triplette Vétérans : le 17 juillet. 52 Equipes.

* Concours Triplette Vétérans **Challenge Manu FERREIRA** : le 28 aout. 65 équipes.

* Concours Triplette Mixte **Challenge CORNU** : le 7 septembre. 52 équipes.

* Concours Triplette Vétérans : le 9 septembre. 51 équipes.

Le club a également participé à la Coupe Promotion, perdu au 1^{er} tour contre Milly et à la coupe de France, perdu en finale du CD91 contre BOISSY / YON.

Cette année, aucun membre du Comité directeur n'a pu participer au concours des dirigeants (problèmes de dates).

Les joueurs et joueuses ont rapporté(es) **525** points au club sur la période du 01/11/2024 au 31/10/2025. **L'ASCE - PETANQUE** est **5565^{ème}** au classement National France sur **5723** clubs.

Le club de **L'ASCE- PETANQUE** est **6^{ème}** club en nombre de Licenciés au CD.91.

Le club de **L'ASCE - PETANQUE** se classe **5^{ème}** sur 58 clubs au classement général du CD.91.

Il y a 44 Licenciés sur 83 qui ont rapportés des points au club.

Classement Féminines CD.91 : **L'ASCE - PETANQUE** se classe **10^{ème}** sur 40 clubs qui ont marques des points.

Classement Vétérans CD.91 : **L'ASCE - PETANQUE** se classe **7^{ème}** sur 44 clubs.

Classement Féminines du club :

1^{ère} Joueuse du club : LEMOS Clarisse avec 25 pts et se classe **14^{ème}** sur 183 au classement féminin CD.91 et **601^{ème}** classement France.

2^{ème} Joueuse : MELO Léane avec 8 pts et **62^{ème}** au classement.

3^{ème} Joueuse : PERRIN Nadège avec 7 pts et **70^{ème}** au classement.

Classement Vétérans du club :

1^{er} joueur : BOURBIN Philipe avec 22 pts et se classe **49^{ème}** sur 341 au Classement vétéran CD 91 et **503^{ème}** au classement France avec 44pts.

2^{ème} Joueur : MELNIK Pascal avec 15 pts et **63^{ème}** au classement CD91.

3^{ème} Joueur : LEFEBVRE Didier avec 14 pts et **66^{ème}** au classement au CD91 et **766^{ème}** au classement France avec 35pts.

Classement Séniors du club :

1^{er} Joueur : GEVAUX Nicolas avec 55 pts et se classe **29^{ème}** sur 1116 au Classement senior CD.91.

2^{ème} Joueur : SENGUL Tom avec 48 et **38^{ème}** au classement CD.91.

3^{ème} Joueur : MELNIK Pascal / SENGUL Serdar avec 17 pts et **173^{ème}** au classement.

Classement Promotion du club :

1^{er} Joueur : MELO Lorenzo avec 15 pts.

2^{ème} Joueur : TEREJOUTE Faris avec 8 pts.

3^{ème} Joueur : EHRLICH Jérémy avec 5 pts.

Saison 2026 :

Il y aura **04** concours organisés par le club.

MARDI 05 MAI TRIPLETTE VETERANS.

JEUDI 27 AOUT TRIPLETTE VETERANS CHALLENGE MANU FERREIRA.

LUNDI 29 JUIN DOUBLETTE TC.

SAMEDI 06 SEPTEMBRE TRIPLETTE MIXTE CHALLENGE F. CORNU.

Le club est inscrit en Coupe Promotion, le 1^{er} tour se jouera le Samedi 13 décembre à Morangis début 14h00. En Coupe de France au mois d'Avril 1^{er} tour.

Un complément pour les tenues sera proposé aux joueurs qui le souhaitent.

A savoir un sweat à capuche (Vert et Gris) inscription en Blanc Brodé et un polo noir et vert Floqué en blanc à l'effigie de nos 2 sponsors + logo du club.

Une partie de ces achats sera financée par nos sponsors et une participation sera demandée aux joueurs. Nous reviendrons vers vous pour de plus amples informations.

➤ Ce point est Adopté à l'unanimité.

4. RAPPORT FINANCIER ET COMPTABLE :

Madame Jenifer MADIER, comptable de l'ASCE - UNION nous a préparé le rapport financier du **01/11/2024 au 31/10/2025**. Voir les feuilles comptables.

La Trésorière a expliqué les résultats financiers et présenté le budget prévisionnel pour l'année 2026.

Au 1/11/2025 le compte et le livret bleu de l'**ASCE - PETANQUE** est créditeur de **+9196€**

La subvention de la mairie de **5000€** a été versée courant mai.

La subvention ANS de **1500€** a été versée.

Notre Partenaire Kévin COZEMA Agent immobilier nous a versé **300€**.

Compte rendu Financier Exercice du **31/10/2025**.

Montant disponible au **01/11/2025** Se décomposant comme suit :

TRESORERIE (Banque, Caisse, Livret) :

BANQUE : +1333€ LIVRET : 7119€ CAISSE : 108€ INTERET BANCAIRE : 1010€

IMMOBILISATION : 339€ STOCK : + 2212€ CREANCES : + 109€ DETTES : - 3032€

Soit un **TOTAL de : +9196 €**

Total des Recettes de l'exercice au **31/10/2025 : + 25604€** en 2024 : + 25986€

Total des Charges de l'exercice au **31/10/2025 : + 24978€** en 2024 : + 23678€

Résultat de la saison 2025 : Produits - Charges Excédant de +623€ en 2024 : +2308 €

Recette Machine à CAFE : + 749€ ACHATS : -476,72€ BENEFICE : + 273,28€

Recette BAR : +9226€ en 2024 Recette BAR + 9643€ en Baisse de -417€

Boisons Offertes : -850€. Joueurs + Coupe + CDC. Lorsque l'on reçoit au club. En 2024 : -477€.

Les points marqués en 2025 seront à payer au moment de reprendre la licence 2026 soit - 1149€

En 2024 il y avait -1665€ à Régler.

Récompense jeunes : -250€. Récompense Sponsors + Cadeaux : - 240€.

Frais boissons au CDC Séniors 1^{ère} et 3^{ème} Div :112€ Achats : 331,70€.

Frais CDC Féminin 1^{ère} Div sur 3 rencontres : -93,80€. Achats : -109€ En 2024 -586€.

Frais achats au CDC 1^{ère} Div Féminins : -108,90€. Boissons : -93 ,80€.

Frais achats au CDC Séniors 1^{er} et 3^{ème} Div : -331,70€ Boissons : -112€.

Résultats des 4 concours. Recette : +3510€ Dépenses : -1652,34€ Bénéfice : +1740,6+6€

Frais du beaujolais nouveau 2025 : -300,50€ + Vins -207,60€ Dépenses : -528€ Participation : 300€.

➤ **Quitus des comptes approuvés.**

5. BUDGET PREVITONNEL 2026 :

TOTAL des Recettes de l'exercice + **24805€** TOTAL des Charges de l'exercice +**24805€**
Budget revue à la baisse et à l'équilibre.

➤ Ce point est Adopté à l'unanimité.

6. RAPPORT SPORTIF DU CLUB :

Le club a participé à tous les Championnats Départementaux.

Résultats des Championnats Jeunes :

- **Tir de Précision Départemental** : Nolan ½ finaliste et Lorenzo champion.
- **Tir de Précision Régional** : Lorenzo ¼ finaliste et Nolan ½ finaliste.
- **Doublette** : Nolan et Lorenzo sont finalistes.
- **Tête à Tête** : Lorenzo ¼ finaliste.
- **Triplette** : Nolan/ Lorenzo / Sienna sont champions.
- **Trophée des Pépites** : Lorenzo qualifié et termine **6^e** sur 16 avec l'équipe du CRE.

Résultats des Championnats Féminins :

- **Doublette Départemental** : MOREL Magali /LEMOS Clarisse finalistes.
- **Doublette Régional** : MOREL Magali / LEMOS Clarisse perdent en demi.
- **Tête à tête** : LEMOS Clarisse championne. Perd en barrage de poule au Championnat de France.
- **Triplette** : PERRIN Nadège / PIN Béatrice / LEMOS Clarisse perdent en ¼ de finale.

Résultats des Championnats Seniors :

- **Triplette Mixte** : LEMOS Clarisse/ PIN Hervé / HAMON Frédéric perde en ¼ de finale.

Résultats des Championnats Vétérans :

- **Triplette Départemental** : MELO Adelino / PREVOT Jean / LEFEBVRE Didier perde en ½ finale.
- **Triplette Régional** : Pas sorti de poule
- **Tête à Tête** : MELNIK Pascal est Vice - Champion

Résultats des CDC :

- **Vétérans** : l'équipe 1 est championne **1^{ère}** division. Elle a joué en barrage pour monter en CRC 2 mais a perdu en finale. L'équipe 2 se classe **2^{ème}** en 2^e division.
- **Féminines** : L'équipe descend en **2^{ème}** division.
- **Seniors** : L'équipe 1 termine **3^{ème}** et se maintient en **1^{ère}** division.
L'équipe 2 termine **2^{ème}** et se maintient en **3^{ème}** division.
- **Jeunes** : l'équipe de Lorenzo et Nolan perd en ½ finale du CRC.

➤ Ce point est Adopté à l'unanimité.

7. PRESENTATION DU NOUVEAUX MEMBRE AU COMITE DIRECTEUR :

Mr Lorenzo MELO a été élu avec 52 voix.

➤ Ce point est adopté à l'unanimité.

8. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR :

Article.10 Modification des prix sur la mutation 2026.

Non Classée / Promotion : **50€** Honneur : **75€** Elite : **120€**

Les joueurs qui restent dans le CD.91 payes au nouveau club.

Les joueurs qui quittent le CD.91 payes au club quitté et mutation a envoyée au CD.91.

9. REMISE DES RECOMPENSES :

Sponsors : Kévin COZEMA et Dylan MAZANI. Lorenzo MELO.

POUR INFORMATION : Toutes les convocations ont été envoyées soit par mail ou distribuées au club ou envoyé par courrier (80€ de timbres) 2 timbres par enveloppe.

L'année prochaine les convocations de l'AG seront envoyées par mail et affichées au club. Economie de papier, d'enveloppes et de timbres.

- Voici les nouveautés pour 2026. Nouvelle licence dématérialisée avec un QR code papier ou un QR code sur le téléphone. Possibilité d'avoir un badge avec le QR code.
- Pour faire la demande de licence, il faut que cela soit bien écrit avec une adresse mail.
- La demande de licence au club se fera a partir du 09 Décembre, à régler en chèque.
- Le président ne sera pas au club les mercredis, car permanence le matin et après-midi.
- Règlement FFPJP article 10 : Ne plus toucher au terrain une fois le but lancé.

Rendez-vous le vendredi 12 Décembre 2025 à 18h00 au siège du club pour la réunion du comité directeur.

Le comité directeur a décidé d'offrir l'apéritif amélioré cette année à la place d'un restaurant. Seulement pour ceux qui sont inscrits à l'avance au club (**30** licenciés) pour l'apéritifs amélioré peuvent s'approches des tables.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h50.

Je vous remercie et vous souhaite une très bonne fin d'année. Santé - Bonheur.

TOUT CE QUI EST DANS CE PROCES VERBAL PEUT SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Fait le LUNDI 08 DECEMBRE 2025 à CORBEIL - ESSONNES

Le Président de Séance
Mr MELNIK Pascal



La Secrétaire de Séance
Mme BOUTEILLER Aurore

